



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/46/506
15 octobre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/
FRANCAIS

Quarante-sixième session
Point 49 de l'ordre du jour

EDUCATION ET INFORMATION EN MATIERE DE DESARMEMENT

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	3
II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS	4
Bulgarie	4
Finlande	5
Qatar	6
III. REPONSES RECUES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES	6
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	6
Université des Nations Unies	6
IV. REPONSES RECUES DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES	13
Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur	13
European Educational Research Trust	13
Association internationale des présidents d'université	13

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Page</u>
International School-to-School Experience	14
Kenya Adult Education Association	15
Peace Research Institute	15
Physicians for Social Responsibility	15
Centre universitaire de recherches sur la paix (Universitätszentrum für Friedensforschung)	16
Université pour la paix	16

I. INTRODUCTION

1. Le 15 décembre 1989, l'Assemblée générale a adopté la résolution 44/123, intitulée "Education en matière de désarmement", dont le dispositif est ainsi libellé :

"L'Assemblée générale,

...

1. Demande aux Etats Membres et aux organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales d'informer le Secrétaire général de toutes les mesures qu'ils ont prises pour donner effet au paragraphe 106 du Document final de sa dixième session extraordinaire;

2. Prie le Secrétaire général d'établir, dans les limites des ressources disponibles, un rapport faisant le point de l'éducation en matière de désarmement, en tenant compte des rapports des Etats Membres et des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales et en puisant des informations à d'autres sources;

3. Prie également le Secrétaire général de lui présenter, à sa quarante-sixième session, les rapports demandés aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus;

4. Décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa quarante-cinquième session la question intitulée 'Education et information en matière de désarmement'."

2. Conformément à la demande de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a, dans une note verbale datée du 29 janvier 1991, demandé à tous les Etats Membres de lui fournir des informations sur la question. Jusqu'ici, le Secrétaire général a reçu des réponses de la Bulgarie, de la Finlande et du Qatar. Ces réponses sont reproduites à la section II du présent rapport. Les autres réponses qui pourront être reçues seront publiées dans un additif au présent rapport.

3. Une communication datée du 24 mai 1991 a aussi été adressée aux organisations internationales gouvernementales directement concernées afin qu'elles fournissent des informations pertinentes en matière d'éducation pour le désarmement. Les réponses reçues sont reproduites à la section III du présent rapport.

4. En outre, des demandes d'informations en matière d'éducation pour le désarmement ont aussi été adressées à des organisations non gouvernementales, et un avis demandant aux organisations non gouvernementales et aux organisations d'enseignement et de recherche de fournir de telles informations a été publié dans le Bulletin d'information sur la Campagne mondiale pour le désarmement (vol. 9, No 3, juin 1991). Les réponses sont reproduites à la section IV du présent rapport.

5. Les réponses qui pourraient être reçues à l'avenir d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales seront publiées en tant qu'additifs au présent rapport.

II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS

BULGARIE

[Original : anglais]
[22 mai 1991]

1. La Bulgarie fait sienne l'idée élevée énoncée à l'article premier de la Charte des commissions nationales pour l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et est convaincue que l'évolution positive de la situation internationale est propice à une nouvelle vision du monde et à une nouvelle prise de conscience au sein de la communauté internationale des problèmes vitaux auxquels l'humanité est confrontée, notamment le désarmement.

2. A maintes reprises, la Bulgarie a indiqué qu'elle appuyait les objectifs et les activités de la Campagne mondiale pour le désarmement, et notamment qu'elle partageait les aspirations et soutenait les efforts des Etats Membres s'agissant de faire une place aux questions de désarmement dans leurs programmes scolaires et leurs politiques culturelles.

3. S'inspirant du système des écoles associées de l'Unesco, la Bulgarie a pris un certain nombre d'initiatives concernant l'éducation dans le domaine du maintien de la paix et de la protection des droits de l'homme. En 1987, un manuel scolaire intitulé "Les droits de l'homme et la paix : nouveaux défis" a été publié. Une deuxième édition de cet ouvrage, considéré comme un outil pédagogique majeur dans le domaine de la paix et du désarmement, est en cours de préparation.

4. La Bulgarie sait que la consolidation de la paix et de la sécurité mondiales nécessite plus que la volonté politique clairement manifestée des gouvernements en cause; elle exige que tous les secteurs de la communauté internationale joignent leurs efforts pour défendre les valeurs universelles de l'humanité et exprimer les aspirations des nouvelles générations.

5. La Bulgarie considère comme extrêmement importants les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement et pour régler les conflits régionaux. Elle a appuyé activement les mesures et résolutions adoptées par le Conseil de sécurité pour mettre fin à la crise du Golfe, lesquelles reflétaient les efforts concertés déployés par la communauté internationale pour faire respecter les principes de l'Organisation des Nations Unies et le droit international. La Bulgarie appuie vigoureusement les efforts accomplis par l'ONU pour rétablir la paix et mettre en place un système de sécurité collective dans la région.

6. L'évolution positive de la situation internationale, qui découle des changements démocratiques intervenus en Europe et de la perspective de pourparlers sur la réduction des armements stratégiques offensifs et le désarmement classique, favorise les efforts déployés par la Bulgarie en ce qui concerne toutes les questions de désarmement. Une évolution est en train de se produire qui provoque la disparition de l'opposition entre blocs Est-Ouest et de l'antagonisme et de l'endoctrinement qui l'accompagnent.

7. Dans le même temps, la Bulgarie sait très bien que le problème du désarmement sous ses divers aspects a donné lieu à l'expression de nombreuses notions et idées quant à la place du désarmement dans le processus de consolidation de la paix et de renforcement de la confiance et quant au rôle de l'ONU en tant qu'organisation. A cet égard, la Bulgarie estime que, dans un esprit de paix, il est nécessaire de donner une objectivité et un contenu nouveaux à l'information et à l'éducation en matière de désarmement, qui devraient être exemptes de toute propagande et décrire de manière réaliste le développement de ce processus.

8. Bien que certains pensent que les organisations internationales se prêtent mal à la diffusion d'informations sur le désarmement, la Bulgarie est convaincue que dans le monde contemporain, marqué par l'interdépendance, l'échange d'idées et d'informations sur cette question délicate continuera à se développer. Cette tendance résulte également de l'évolution de la situation internationale et des progrès réalisés dans les négociations sur le désarmement.

FINLANDE

[Original : anglais]

[18 juin 1991]

1. En Finlande, le Conseil national de l'éducation est l'organisme chargé de l'enseignement primaire et secondaire. Il a pour fonction de développer l'enseignement primaire et secondaire ainsi que l'enseignement général et professionnel postsecondaire.

2. L'un des objectifs de toute éducation ou formation est de favoriser la paix et la compréhension entre les peuples. Cet objectif est énoncé dans la loi relative à l'enseignement général et à l'enseignement professionnel. Il découle également de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Mais la Finlande n'a pas à ces niveaux de programmes d'études spéciaux sur le désarmement et la paix.

3. Comme l'éducation pour la paix est un aspect de tous les programmes, le matériel pédagogique produit dans ce domaine est fort abondant.

QATAR

[Original : anglais]
[3 juillet 1991]

1. En ce qui concerne l'éducation en matière de désarmement, la question de la paix, du désarmement et de la coopération internationale fait partie intégrante des programmes scolaires, en particulier des programmes de sciences sociales et d'éducation civique traitant de l'Organisation des Nations Unies et des diverses institutions du système des Nations Unies.

2. Si cette tendance est déjà claire dans les manuels scolaires et les slogans que répètent les élèves chaque matin avant les cours et dans les essais et dissertations qu'ils doivent remettre sur le sujet, elle sera encore plus marquée dans les manuels scolaires qui seront publiés à l'avenir.

III. REPONSES RECUES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
GOUVERNEMENTALES

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE

[Original : anglais]
[29 juillet 1991]

En ce qui concerne les programmes d'études sur le désarmement et la paix relevant du domaine de compétence de l'Unesco, j'ai l'honneur de porter ce qui suit à votre connaissance aux fins de l'enquête en cours en vue de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale :

a) L'Unesco est actuellement en train de préparer la septième édition du Répertoire mondial des institutions de recherche et de formation sur la paix, et doit la publier prochainement (la dernière édition remonte à 1988, et l'Organisation des Nations Unies en a déjà reçu un exemplaire);

b) Le volume X du UNESCO Yearbook on Peace and Conflict Studies comporte également une section sur les activités de recherche en cours dans divers instituts de recherche s'occupant de la paix et du désarmement.

UNIVERSITE DES NATIONS UNIES

[Original : anglais]
[10 juin 1991]

A. Introduction

1. L'Université a depuis sa création étudié divers aspects de la paix, de la sécurité, de la culture, des droits de l'homme et du développement dans le cadre de plusieurs programmes de recherche, notamment les programmes suivants : "La paix et la transformation à l'échelle mondiale", "Options de

développement socioculturel dans un monde en transformation" et "Projet relatif aux objectifs, processus et indicateurs du développement". Les programmes actuels d'une part sont fondés sur les résultats de ces activités antérieures, d'autre part procèdent de la conviction que le multilatéralisme est de plus en plus nécessaire pour gérer les conséquences de l'évolution radicale qu'ont connue les systèmes socio-économique et politique dans le monde.

2. Le Programme sur la paix et la transformation à l'échelle mondiale, par exemple, visait à redéfinir les notions de paix et de sécurité en partant de l'hypothèse qu'il ne peut y avoir de paix sans transformation ni de transformation sans paix. Il visait à identifier les causes de l'insécurité, de la violence et de la guerre et à étudier les dimensions politiques, écologiques et culturelles sous-jacentes à ces phénomènes. Le Programme relatif au développement socioculturel était axé sur la qualité, la quantité et en particulier le rythme et l'impact des processus de transformation dans divers secteurs de la société dans différents pays. Il a permis d'étudier les diverses possibilités d'évolution sociale et humaine dans le cadre des divers schémas de civilisation, régions géoculturelles et modalités de construction nationale. Le Programme relatif aux objectifs, processus et indicateurs du développement visait quant à lui à voir les objectifs, processus et indicateurs dans leurs relations mutuelles et non en tant qu'entités séparées. De nombreux travaux de recherche avaient en effet été effectués dans le cadre desquels les indicateurs étaient détachés des objectifs, et dans une certaine mesure des processus, et axés sur ce qui était disponible et mesurable. Le Programme a donc effectué un travail en profondeur sur tous ces aspects, soumettant la formulation des objectifs à la question des processus permettant leur réalisation, et utilisant les indicateurs pour savoir si l'on avançait ou non dans la bonne direction.

3. Dans le monde contemporain, marqué par l'interdépendance, il faut renforcer le multilatéralisme pour atténuer les tensions internationales et instaurer un nouvel ordre mondial juste et stable. On entend par multilatéralisme un processus institutionnalisé de négociation internationale pour la solution des problèmes et le règlement des conflits faisant intervenir plus de trois parties ou toutes les parties concernées. Les programmes de l'Université sont en particulier axés sur les questions, politiques et tendances importantes pour l'action multilatérale concernant la paix et la gouvernance, les relations économiques et le développement durable. Ils visent aussi à étudier les conséquences multilatérales des changements économiques, sociaux et culturels se produisant dans le monde, dont bon nombre sont accélérés par les progrès scientifiques et techniques.

B. Gouvernance et règlement des conflits

1. Généralités et objectifs

4. L'objectif du programme est d'élaborer un cadre cohérent permettant d'amasser des connaissances et des compétences pour le règlement des conflits internes. Les théories qui seront formulées seront fondées sur des exemples

empiriques, des études de cas et des analyses comparatives de conflits internes et de leur règlement. Le programme doit permettre d'examiner les circonstances entourant les conflits internes, en particulier lorsqu'ils se manifestent sous forme de violence directe. Compte tenu de la persistance des conflits internes dans le tiers monde, le programme sera en particulier axé sur les problèmes que posent l'identification des conflits, la détection rapide des conflits potentiels et la transformation des conflits, et le règlement des conflits.

5. La notion de "conflit interne" doit être développée, notamment à un moment de l'histoire où il est difficile de distinguer clairement entre conflits internes et conflits externes. La notion de non-intervention dans les affaires intérieures s'effrite dès lors que conflits internes et conflits entre Etats sont de plus en plus inextricablement liés. Les conflits sociaux en Amérique centrale, les renouveaux islamiques dans des dizaines de pays d'Asie et d'Afrique, les troubles et la guerre au Moyen-Orient, la déstabilisation de l'Afrique australe, les tendances à l'éclatement en Union soviétique, les rébellions financées par la drogue en Amérique du Sud et en Asie du Sud-Est, le regain général d'ethnicité et de nationalisme et le schéma complexe des mouvements de réfugiés du Sud au Nord sont exemplaires de notre époque.

6. Les approches théoriques des conflits et de la violence ont profondément évolué ces dernières années. Les paradigmes traditionnels en matière de conflit s'estompent. Ce phénomène est particulièrement évident dans l'évolution des perceptions du conflit Est-Ouest, dans les conflits Nord-Sud, dans les conflits interétatiques et internes, les droits de l'homme et la détérioration de l'environnement - toutes questions qui sont incompréhensibles dans le cadre des paradigmes classiques de la doctrine des relations internationales ou de la réflexion utopique actuelle.

2. Activités de recherche

7. Le programme a deux objectifs principaux : i) identification des éléments en jeu dans la formation des conflits; et ii) gouvernance et gestion des conflits. Le programme doit permettre de réexaminer les caractéristiques de la formation de l'Etat, les types d'Etats et leurs relations avec l'ethnicité ou la stratification ethnique. La formation de l'Etat est l'imposition d'une identité par une instance supérieure. Cela peut prendre la forme d'une assimilation ou d'une intégration, et amener un renforcement des identités ou la création d'identités nouvelles. Les identités peuvent aussi se cristalliser par le bas, à partir des loyautés de base, de la langue, de la culture et des perceptions communes, et par l'interaction précise entre la formation de l'Etat et la construction nationale. Le programme doit permettre d'étudier comment se forment les identités nationales, religieuses et autres dans le cadre de la modernisation rapide. Les modes de formation de l'Etat intéressent non seulement les sociétés du tiers monde mais aussi le monde développé. Le concept d'Etat doit partout être redéfini pour faire place aux pluralités multiethniques.

8. Aux niveaux international et national, la gouvernance est un concept clef de la perspective à moyen terme (1990-1995) de l'Université des Nations Unies. Cette partie du programme sera coordonnée avec l'étude de faisabilité actuellement en cours en ce qui concerne la création à Barcelone d'un centre de formation et de recherche sur les problèmes de gouvernance. L'étude doit porter sur la question du fonctionnement de l'Etat et de la société civile, sur leur interaction et les processus, normes et institutions leur permettant de fonctionner à divers niveaux - international, national, régional et local - et dans tous les domaines intéressant la société, à savoir les secteurs économique, social, culturel et politique.

9. La capacité de prévoir les conflits potentiels (alerte avancée) commence à être considérée comme un aspect du règlement des conflits. Des études seront entreprises pour aider à déterminer les indicateurs d'alerte avancée pertinents, ainsi qu'à faire progresser le débat sur les conflits potentiels dont il est probable qu'ils naîtront à l'avenir. Le programme mettra au point des indicateurs propres à alerter la communauté mondiale sur les conflits potentiels ou qui s'aggravent.

10. Des recherches seront aussi entreprises sur le rôle des constitutions et des législations nationales qui définissent des formes d'autonomie et de décentralisation du pouvoir dans le règlement des conflits, dans une optique comparative. La recherche de l'autonomie peut être définie comme la tentative d'un groupe de conserver son identité par des moyens institutionnels. Les arrangements et mécanismes institutionnels de l'autonomie peuvent être très complexes, et ils appellent donc des études comparatives sur l'expérience acquise en matière d'autonomie dans divers pays et régions. Il est nécessaire de mener des activités de recherche comparée sur les conditions du fédéralisme et les conditions de l'autonomie.

11. Les thèmes suivants seront étudiés dans le cadre du programme :
i) culture et violence; ii) autonomie et dévolution du pouvoir; iii) formation des identités, et associations sous-nationalistes et religieuses; iv) l'Etat et l'ethnicité; v) démocratie et démilitarisation; et vi) théorie des conflits et règlement des conflits. Des recherches seront menées sur différentes questions relatives à ces thèmes, et une série de conférences internationales sera organisée dans le cadre du programme.

12. En 1991, une conférence internationale est prévue à Lima (Pérou) sur la violence culturelle, une attention particulière devant être accordée aux problèmes concrets tels que les problèmes de drogues, les tensions ethniques, les enfants vivant dans la rue et les droits de l'homme en Amérique latine. La conférence sera organisée en coopération avec l'Association péruvienne de recherche pour la paix. L'ONU a aussi collaboré avec l'Institut international de recherche pour la paix pour organiser une conférence sur les conflits internes en Asie du Sud, qui s'est tenue à Colombo (Sri Lanka) en avril 1991. Une conférence sur l'Etat, l'ethnicité et la gouvernance se tiendra en Union soviétique en 1992, et elle se penchera plus particulièrement sur la situation en Union soviétique et dans les pays d'Europe de l'Est.

3. Formation

13. La formation fait partie intégrante du programme. Elle doit servir de pont entre la compréhension théorique et la compréhension empirique des conflits et l'engagement pratique et actif dans le règlement des conflits. La formation est en outre considérée comme un moyen important de diffusion des connaissances. L'objectif sera de préparer les participants aux séminaires à jouer un rôle dans les domaines du maintien de la paix et du règlement des conflits. Ils apprendront comment identifier et analyser les conflits à différents niveaux de la société, et comment identifier les acteurs sociaux importants et leurs objectifs. Ils prendront conscience de la dynamique particulière des conflits asymétriques et apprendront à mieux connaître les techniques constructives à utiliser dans les situations de conflit.

14. Une série de séminaires régionaux de formation est en cours de préparation, chaque séminaire étant axé sur les problèmes les plus pressants de la région concernée. Ces séminaires seront organisés de manière à assurer une certaine continuité en ce qui concerne le format des données d'expérience et leur transfert d'une région à l'autre, et en coopération avec une ou plusieurs institutions nationales ou régionales. Les participants seront des personnes à mi-carrière, âgées de 30 à 45 ans si possible, ayant une expérience professionnelle substantielle et une formation professionnelle, universitaire ou autre. Les participants seront choisis de manière à ce que divers groupes ethniques et sociaux, professions et niveaux de responsabilités dans les secteurs public et privé soient représentés. On veillera spécialement à ce que des femmes participent aux séminaires.

15. Deux séminaires de formation régionaux devraient commencer en octobre 1991. Pour l'Amérique latine, un séminaire de quatre semaines aura lieu à Bogota (Colombie) en collaboration avec la Pontificia Universidad Javeriana. Pour l'Asie, un séminaire de formation de trois semaines sera organisé à Manille (Philippines) avec la collaboration du Centre d'études pluridisciplinaires sur le développement de l'Université des Philippines. Ces deux séminaires doivent enseigner aux participants les méthodes requises pour la gestion des conflits et leur règlement par le biais d'une étude d'ensemble des cadres théoriques, d'une analyse de cas concrets et de discussions avec des hauts fonctionnaires ayant l'expérience des négociations concernant les conflits.

16. Le coordonnateur du programme est M. Kumar Rupesinghe, de l'Institut international pour les recherches sur la paix (PRIO) (Oslo). Le professeur Javier Sanin, Directeur des études politiques, est Directeur du séminaire pour l'Amérique latine. Le professeur José N. Endriga, Directeur du Centre d'études pluridisciplinaires sur le développement, est Directeur du séminaire pour l'Asie. M. Marcial A. Rubio, de l'Association péruvienne de recherche pour la paix (APEP), présidera la Conférence internationale sur la violence culturelle.

C. Le multilatéralisme et le système des Nations Unies

1. Généralités et objectifs

17. Le thème de ce programme est l'interaction de deux dynamiques, à savoir a) l'évolution de la structure de l'ordre mondial, et b) le processus d'organisation internationale. L'ordre mondial est une notion qui a des aspects tant descriptifs/analytiques que normatifs. Vu sous l'angle descriptif/analytique, l'ordre mondial est la résultante de structures politiques, économiques, sociales, idéologiques et culturelles, qui définissent le comportement et les relations de puissance entre groupes humains. Au sens normatif, l'ordre mondial est le résultat souhaité des processus de constitution et de transformation de ces structures. On entend par "organisation internationale", le processus normatif d'institutionnalisation de l'ordre mondial. Bien entendu, il n'y a pas a priori de consensus sur la signification normative de l'ordre mondial, et ainsi l'organisation internationale est la dynamique de conflit et de coopération entre les divers intérêts et objectifs en cause dans la constitution de l'ordre mondial. Le problème de l'organisation internationale doit donc être repensé en relation avec ses changements structuraux majeurs. Ceci ne veut pas dire que l'on doit se contenter de considérer des changements structurels dans la distribution du pouvoir politique, économique et social comme donnés, et se demander quel type d'organisation internationale ils inspirent. Il faut aussi tenir compte du potentiel d'organisation internationale pour orienter le processus de transformation structurelle mondiale vers les objectifs désirés d'un point de vue normatif.

2. Activités de recherche

18. Les activités prévues au titre du programme ont été examinées par un groupe consultatif en juin 1990. Certains projets seront lancés en 1991 et d'autres suivront. Les premiers projets axés sur l'aspect organisation internationale sont : 1) une étude de tout ce qui a été écrit jusqu'ici sur le système des Nations Unies, l'accent étant mis sur les travaux effectués dans d'autres langues que l'anglais et ceux reflétant des cultures différentes, en vue de comparer et d'associer ces travaux aux travaux disponibles dans des publications en anglais de grande diffusion; 2) une série de monographies sur les relations entre certains pays et le système des Nations Unies, qui commencera par une série d'études effectuées sous l'égide du Conseil universitaire du système des Nations Unies et de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales; et 3) un réexamen de la notion de multilatéralisme dans le cadre de diverses approches théoriques et traditions culturelles, un projet visant à donner un cadre théorique novateur à la réflexion sur le multilatéralisme dans l'ordre mondial futur.

19. En ce qui concerne l'évolution structurelle mondiale, une étude globale est prévue pour 1991-1992 dont l'objectif est d'examiner divers aspects de l'évolution structurelle mondiale en tant qu'ils ont des répercussions sur le multilatéralisme et l'Organisation des Nations Unies, par exemple 1) l'internationalisation de l'Etat et le développement de macro et

microrégionalismes; 2) la mondialisation des élites; 3) les migrations et la restructuration de la production; 4) les communications et leur mondialisation; 5) les mouvements en faveur de la démocratisation et autres mouvements sociaux en réponse à la mondialisation; et 6) la violence et la non-violence dans les processus de transformations structurelles. Une conférence consacrée à certaines de ces questions aura lieu au Japon en mars 1992, qui donnera son impulsion à cet aspect du programme.

D. Développement et sécurité

20. Ce programme comprend des activités de recherche et des études sur la relation entre la sécurité économique et politique et le développement. Il doit permettre à des spécialistes du développement d'examiner les problèmes des pays développés et des pays en développement. Dans le cadre de ce programme, un effort systématique sera accompli pour assurer la participation de décideurs d'un grand nombre de pays, en particulier de pays en développement.

21. Initialement, le programme comprend deux projets. Le premier sera axé sur l'"économie du développement pour les pays développés" et le second sur "le secteur militaire et l'évolution économique mondiale". Le premier projet permettra d'étudier la "théorie du développement" des économies hautement développées. Les chercheurs qui y seront associés examineront les indicateurs de sécurité et sociaux, par exemple la santé, les sans-abri, l'éducation et la qualité de l'environnement, dans des pays développés et en développement; les problèmes des économies bisectorielles - l'agriculture et l'industrie moderne, ou l'industrie moderne et les services - auxquelles correspondent deux "modes de vie" distincts; l'impact de la recherche militaire sur le secteur industriel moderne; et la complémentarité économique dans les modèles de relations Nord-Sud. Le deuxième projet vise à encourager la recherche sur les liens entre les situations géopolitiques au niveau mondial et l'économie internationale, le rôle du secteur militaire dans les pays hautement industrialisés, les conséquences positives et négatives des dépenses militaires dans les pays en développement, les notions non militaires de la sécurité, le rôle des systèmes d'armements importés et des transferts de technologies, le militarisme et le développement social et les transferts militaires dans les relations économiques Nord-Sud. En reliant les deux crises mondiales - la crise géopolitique et la crise économique - par le biais de nouvelles approches théoriques, cette recherche devrait jeter une lumière nouvelle sur leurs relations mutuelles de manière à élaborer des options politiques permettant de réduire l'insécurité mondiale et les obstacles au redressement de l'économie mondiale. L'exécution de cet aspect du programme a commencé en 1990 et se poursuit.

IV. REPONSES RECUES DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

[Original : français]

[17 juin 1991]

1. Nous vous informons que, en ce qui concerne les Etats membres du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), des cours sur la paix et le désarmement comme tels ne sont pas institutionnalisés ni dans les établissements de second degré ni dans ceux du troisième degré. Cependant à l'occasion de l'enseignement de certaines disciplines comme l'histoire, des sujets comme la paix et le désarmement sont traités.

2. Nous reconnaissons que c'est une lacune qu'il importe de combler étant donné que l'enjeu d'une telle entreprise est sans aucun doute bénéfique à la société humaine. Nous pensons qu'il est possible d'introduire un programme de cours sur la paix et le désarmement à tous les niveaux de l'éducation, y compris au niveau primaire comme un des chapitres les plus importants de l'instruction civique, le civisme ne devant pas se limiter à la nation à laquelle on appartient, mais s'étendre à la communauté mondiale, ce grand village dans lequel chacun doit accepter de remplir des responsabilités dans les relations mutuelles.

EUROPEAN EDUCATIONAL RESEARCH TRUST

[Original : anglais]

[7 juin 1991]

Notre principale activité consiste à fournir un appui financier aux organisations qui s'efforcent de promouvoir la compréhension et la coopération en Europe par le biais de projets éducatifs.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES PRESIDENTS D'UNIVERSITE

[Original : anglais]

[2 août 1991]

1. Lors de sa réunion triennale de juillet 1990 à Valladolid, l'Association internationale des présidents d'université (AIPU) a approuvé une proposition visant à mettre en place une commission du contrôle des armements qui collaborerait avec l'Organisation des Nations Unies pour promouvoir les programmes scolaires consacrés au contrôle des armements au niveau mondial, afin de concourir à la mise en oeuvre de la résolution 44/123 de l'Assemblée générale. La Commission de l'AIPU a été créée en avril 1991, et elle comprend un Comité permanent de quelque 30 membres et quelque 30 membres correspondants du Comité dans diverses régions du monde, pour la plupart des éducateurs, des chercheurs, des diplomates et des spécialistes du contrôle des armements. La première réunion du Comité permanent s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 13 juin 1991.

2. L'objectif ultime de la Commission est de développer l'enseignement sur le contrôle des armements au niveau mondial. Dans l'immédiat, l'AIPU pense que le meilleur moyen de réaliser cet objectif est : a) de mettre au point une série de cours interdisciplinaires traitant de questions relatives au contrôle des armements; b) de sélectionner quelques universités où ces cours seraient proposés à titre expérimental et feraient l'objet d'un suivi; c) d'évaluer et de réviser ces cours après quelques années; d) d'introduire les cours révisés dans des universités. Les activités de cette commission ne feront pas double emploi avec le travail de compréhension actuellement en cours dans le domaine de la paix, de la sécurité et de l'ordre mondial, mais le compléteront.

3. La Commission du contrôle des armements est en train de planifier un cycle initial de trois ans pour développer le programme proposé.

4. Comme indiqué ci-dessus, un aspect important des travaux consiste à examiner les programmes consacrés au contrôle des armements et les activités connexes déjà en cours, par exemple à l'Université de l'Illinois (Etats Unis), à l'Université autonome d'Amérique centrale (Costa Rica) et à l'Université d'Uppsala (Suède). Il est également important d'étudier les travaux significatifs effectués dans ce domaine par le Groupe de Talloires, par exemple à l'Université Tufte et au Hampshire College (dans le cadre du Five College Consortium). En tant que première étape dans la définition des objectifs précis et du plan de travail de la Commission, le Comité permanent est convenu d'organiser une série de séminaires à l'automne 1991, au cours desquels des experts de la question travaillant déjà à la mise au point de programmes efficaces dans ce domaine feront des exposés devant le Comité.

INTERNATIONAL SCHOOL-TO-SCHOOL EXPERIENCE

[Original : anglais]

[24 juin 1991]

1. L'association International School-to-School Experience (ISSE) a été constituée pour promouvoir et favoriser la paix et la compréhension entre les peuples dans le cadre de l'école et de la famille chez les élèves âgés de 11 à 12 ans, pays par pays.

2. L'objectif est de toucher autant de gens que possible dans le cadre d'un programme d'échange de trois semaines. Notre fondateur savait que ce groupe d'âge est assez mûr pour tirer profit de l'expérience de l'internat, et cependant assez jeune pour être relativement dénué de préjugés.

3. L'expérience est exactement ce que son nom indique. Les élèves sont accueillis par une famille et vont à l'école avec un "frère" ou une "soeur" du même âge. Ils ont des contacts et des relations avec des élèves de tous les âges, ce qui crée des sentiments pacifiques durables au niveau mondial.

4. Cette dernière année a été particulièrement dure et nous ne sommes pas aussi nombreux que nous l'avions espéré. Ceci est dû en grande partie à la crise du Golfe, à l'agitation politique en Inde et au Salvador, au tremblement

de terre au Costa Rica et maintenant aux problèmes sanitaires que connaît l'Equateur. Nous poursuivons le programme et espérons que l'année 1991-1992 sera meilleure. Nous oeuvrons avec la conviction que notre action a un impact réel.

KENYA ADULT EDUCATION ASSOCIATION

[Original : anglais]
[15 juillet 1991]

1. Je vous informe que nous venons de terminer l'élaboration de notre premier programme biennal, qui couvre la période allant de juillet 1991 à juin 1993.
2. Un élément du programme est consacré à l'éducation du public et à l'éducation communautaire, ceci dans des domaines d'intérêt qui ont été identifiés. L'un de ces domaines est l'éducation pour la paix.
3. Une enquête sera effectuée pour établir quelles sont actuellement les "armes" avec lesquelles les enfants sont en contact, en particulier dans les zones urbaines. Elle portera sur les jouets, les films, les vidéocassettes et les programmes de télévision et leur impact (positif ou négatif) sur l'enfant. Les résultats de cette enquête seront rendus publics par le biais de notre lettre d'information, dans le cadre d'une campagne d'action visant les enfants, les parents, les fabricants, les décideurs, les commerçants et le public en général, pour montrer la nécessité de mettre fin à cette pratique. Nous espérons qu'à la fin du processus toute propagande pour les armes aura cessé dans la région.

PEACE RESEARCH INSTITUTE - DUNDAS

[Original : anglais]
[31 mai 1991]

1. Nous n'avons pas actuellement de cours ou de programmes d'éducation pour la paix. Un cours intitulé "La recherche de la paix mondiale" est dispensé en première année à l'Université York de Toronto.
2. Nous envisageons d'organiser en 1992, avec le Centre des études pour la paix de l'Université McMaster (Hamilton, Ontario), une "Université d'été de recherches pour la paix", d'une durée d'une ou deux semaines. Notre institut avait coutume d'organiser de telles manifestations à l'Université Carleton d'Ottawa dans les années 70, et elle espère les reprendre à titre permanent.

PHYSICIANS FOR SOCIAL RESPONSIBILITY

[Original : anglais]
[17 juin 1991]

Le chapitre Twin Cities de Physicians For Social Responsibility a deux projets, le Center for Peace Education (CPE) et le PSR Speakers Bureau, qui

organisent des programmes sur des questions concernant les armes nucléaires et les dépenses militaires. Le CPE organise des programmes pour les élèves des lycées et collèges et le PSR Speakers Bureau pour des groupes d'adultes.

CENTRE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHES SUR LA PAIX
(UNIVERSITATSZENTRUM FUR PRIEDENSFORSCHUNG)

[Original : anglais]
[3 juin 1991]

Un cours est dispensé à l'Université de Vienne sur le thème : "Questions générales et spéciales en matière de recherche sur la paix, de paix et de sécurité : les négociations de Vienne sur le désarmement". Ce cours dure deux trimestres et peut être suivi par les étudiants de tous les départements. Les sujets spéciaux sont les négociations qui ont eu lieu à Vienne : 1) les négociations sur la réduction des forces armées conventionnelles en Europe (FCE) et 2) sur les mesures de confiance et de sécurité (MDCS).

UNIVERSITE POUR LA PAIX

[Original : anglais]
[21 juin 1991]

1. Les programmes de l'Université pour la paix envisagent la question du désarmement et de la paix. Nous projetons un programme de maîtrise d'éducation pour la paix en septembre 1992 (voir annexe).

2. En septembre 1991, l'Université pour la paix commence deux programmes de maîtrise, en relations internationales (Coopération, intégration et paix) et en écologie. Comme vous le constaterez à la lecture des descriptifs joints à la présente, ces programmes traitent aussi directement la question du désarmement et de la paix et nous pensons qu'ils relèvent du domaine sur lequel porte votre étude.

ANNEXE

Maîtrise en relations internationales

I. INTRODUCTION

1. Dans le cadre de la Charte de l'Université pour la paix, qui a été créée par l'Organisation des Nations Unies en 1980 et qui a son siège au Costa Rica, et conformément aux objectifs qui inspirent cette institution internationale, un programme de maîtrise en relations internationales (Coopération, intégration et paix) commencera le 2 septembre 1991.

2. L'objectif de ce programme est d'étudier l'organisation, le fonctionnement et les problèmes de la société internationale contemporaine. Cette étude porte notamment sur la structure, la dynamique, les problèmes et

les causes du processus actuel de changement rapide dans un monde qui prévoit un nouvel ordre, différent de celui qui existe depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Ce nouvel ordre mondial a influé sur la conduite des Etats et des différents acteurs internationaux. L'Université espère ouvrir de nouvelles perspectives du point de vue de la justice et de la paix.

3. Le programme de la maîtrise en relations internationales a été organisé de manière pratique et opérationnelle pour permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances sur la réalité internationale contemporaine, ses principaux problèmes et son développement futur. Il comprendra une formation spéciale et professionnelle qui permettra aux étudiants de travailler dans des domaines liés aux activités internationales, tant au niveau gouvernemental que dans des organisations internationales.

4. La maîtrise en relations internationales fait partie d'un programme complet de l'Université pour la paix au coeur duquel est placée l'irénologie, ou étude de la paix (Charte de l'Université pour la paix, art. 17). L'irénologie vise à étudier l'unité fondamentale de la nature humaine qui, par-delà les influences culturelles, économiques et idéologiques, est commune à tous et tend naturellement à avoir les mêmes acquis et les mêmes valeurs. Parmi ces acquis et les valeurs, la paix est le plus précieux. La paix personnelle, en tant qu'acceptation de soi-même, la paix sociale en tant qu'aptitude au dialogue et à la tolérance et la paix internationale en tant que solidarité et harmonie entre les nations (programme approuvé par le Conseil de l'Université pour la paix en janvier 1984, document UP-C3/3).

II. OBJECTIFS

5. Les objectifs de ce programme de maîtrise sont donc de former des spécialistes des relations internationales, l'accent étant mis sur la coopération et l'intégration vues dans la perspective de la paix. Des spécialistes seront formés à travailler comme experts :

- a) A l'Organisation des Nations Unies et dans d'autres organisations internationales;
- b) Dans des organisations régionales de coopération et d'intégration;
- c) Dans l'administration des Etats, en particulier aux ministères des affaires étrangères et de la coopération;
- d) Dans des universités et centres de recherche;
- e) Dans les médias;
- f) Dans des entreprises privées, des fondations, des organisations non gouvernementales et d'autres institutions publiques ou privées.

III. STRUCTURE DU PROGRAMME

6. Le programme s'étend sur deux années universitaires, soit du 2 septembre 1991 au 30 juin 1993, et des cours et séminaires pratiques et théoriques auront lieu durant cette période. Les étudiants feront ensuite un stage de quatre mois dans une organisation internationale, un établissement universitaire ou une administration s'occupant de politique étrangère. Ils devront enfin, pour obtenir le diplôme, rédiger un mémoire.

7. Le programme sera complété par des conférences et ateliers sur des questions d'actualité dans le domaine des relations internationales.

Cours

8. Les matières obligatoires ci-après seront enseignées durant les deux années universitaires :

- a) Système international actuel : analyses et perspectives futures;
- b) Relations économiques internationales;
- c) Ordre judiciaire international.

Séminaires

9. Les séminaires ci-après, d'une durée de 2, 4 ou 6 semaines chacun (programme intensif), seront organisés :

- a) Irénologie;
- b) Théorie des relations internationales;
- c) Processus de prise de décisions et formulation et conduite de la politique étrangère;
- d) Négociation internationale;
- e) Le système des Nations Unies;
- f) Règlement pacifique des conflits;
- g) Droits de l'homme;
- h) Droit international humanitaire;
- i) Environnement et ressources naturelles;
- j) Sécurité, désarmement, développement et paix;

- k) Coopération et développement;
- l) Le rôle de la culture et de la religion dans les relations internationales;
- m) Intégration internationale : problèmes et perspectives;
- n) Organisations de coopération et d'intégration régionales;
- o) La Communauté européenne;
- p) Intégration et action politique commune en Amérique latine;
- q) Intégration et action politique commune en Afrique et en Asie;
- r) Méthodes de recherche.

10. Pendant deux après-midi chaque semaine, les étudiants travailleront avec un directeur d'études qui les aidera et les guidera dans leurs projets de recherche respectifs. Un séminaire visant à intégrer les étudiants sera organisé la première semaine de la première année universitaire.
